



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 AVRIL 2026**

NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 39**

Mis en ligne le : 13/04/2026

L'an deux-mille vingt-six et le neuf du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. AMAR - Mme ATTAFF - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme CUIILLIERE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA - M. SAHRAOUI - Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. BENIHYA - M. SOW - Mme CHABROL - Mme BIRON - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO - Mme MERAKCHI - M. COPPENS - M. GACHET - M. WAHARTE - M. GAUDE - Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA

Pouvoirs : Mme BERTHOLLAZ à M. MERSALI / Mme NIETO à M. FARRUGIA / M. HANACHI à Mme CHABROL

Absents :

Secrétaire de séance : M. Joris COPPENS

CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**N° Acte : 5.3**

Délibération n°26-48

Considérant que conformément à l'article L 2121.22 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée municipale et ce, afin d'alléger l'instruction d'un certain nombre de dossiers appelés à être soumis à l'examen du Conseil municipal.

Il est proposé de créer **2 commissions municipales**, composées du Maire, Président de droit, et des membres désignés ci-dessous, répartis selon le principe de représentation proportionnelle.

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante les compositions suivantes :

1. Commission 1 « Enfance Sports Culture », « Ressources », « Communication », « Police Municipale »

Président : le Maire

19 Membres : M. AMAR - M. ROBERT - Mme CUIILLIERE - M. PIQUET - M. SAURA - Mme NERSESSIAN - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. SOW - Mme CHABROL -

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

M.GUARDADO - Mme MORO - Mme MERAKCHI - Mme GIRAUD- Mme RAPETTO - M. GAUDE - M.WAHARTE - Mme NIETO

2.Commission 2 « Services Techniques », « Développement Urbain »

Président : le Maire

19 Membres : Mme ATTAF – Mme CZURKA - M. MERSALI - M. IZACARD – Mme MIGLIOR – Mme ROVARINO - M. SAHRAOUI - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZ- M. BENIHYA - Mme BIRON - M. MENGEAUD - M. HANACHI - M. COPPENS – M. GACHET- Mme DEMOLON - Mme SIDOU - M.BRAVI - M. FARRUGIA

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

APPROUVE la création de 2 commissions municipales composées, pour la commission n°1 du Maire, Président de droit, et de 19 membres, et pour la commission n°2 du Maire, Président de droit, et de 19 membres dans le respect du principe de la représentation proportionnelle.

DIT que les commissions seront composées de la manière suivante :

1.Commission 1 « Enfance Sports Culture », « Ressources », « Communication », « Police Municipale»

Président : le Maire

19 Membres : M. AMAR - M. ROBERT - Mme CUILLIERE – M. PIQUET - M. SAURA - Mme NERSESSIAN - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. SOW – Mme CHABROL – M.GUARDADO - Mme MORO - Mme MERAKCHI - Mme GIRAUD- Mme RAPETTO - M. GAUDE - M.WAHARTE - Mme NIETO

2.Commission 2 « Services Techniques », « Développement Urbain »

Président : le Maire

19 Membres : Mme ATTAF – Mme CZURKA - M. MERSALI - M. IZACARD – Mme MIGLIOR – Mme ROVARINO - M. SAHRAOUI - Mme RAFIA - Mme BERTHOLLAZ- M. BENIHYA - Mme BIRON - M. MENGEAUD - M. HANACHI - M. COPPENS – M. GACHET- Mme DEMOLON - Mme SIDOU - M.BRAVI - M. FARRUGIA

Le Secrétaire de Séance

J.COPPENS

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 13/04/2026

P, le Maire et par délégation
Le Directeur des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. HABASTIDA

